

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



Conseil municipal 14 avril 2017 Réorganisation des commissions municipales

Monsieur Briois,

La délibération que vous nous proposez réduit de six à trois le nombre de commissions municipales, avec des commissions aux compétences étendues et transversales.

Pourquoi pas ? Il peut y avoir du sens à regrouper dans une même commission les affaires culturelles, scolaires et sportives, pour prendre l'exemple de cette nouvelle commission « rayonnement » dont je n'aime pas trop la dénomination. On peut considérer que l'école, la culture, l'engagement associatif et citoyen comme le sport participent du rayonnement de la ville ; mais on peut aussi considérer qu'ils participent de l'émancipation de l'individu et de la construction du citoyen.

Que les commissions soient six ou trois est en fait un faux problème. C'est la méthode de travail et le contenu des réunions des commissions municipales qui aurait dû faire l'objet d'une réflexion.

Tout d'abord, pour couper court à votre sempiternel argument nous reprochant de délaissé le travail en commissions pour le conseil municipal, nous tenons à réaffirmer ici que c'est le Conseil municipal, qui constitue, pour nous, le lieu du débat démocratique et le débat démocratique doit toujours être public.

Nous n'avons rien à cacher et nous jouons pleinement notre rôle d'élus quand nous posons des questions en conseil municipal et que nous vous demandons des réponses. C'est l'exercice sain et normal du débat démocratique qui n'a aucune raison de se dérouler en commission, à l'abri des regards.

Surtout, ce qui est profondément gênant dans vos méthodes de travail, c'est que vos commissions municipales ne sont pas des groupes de travail. On ne travaille pas, en commission ! On se contente de donner un avis favorable ou défavorable à une délibération soumise au Conseil municipal du lendemain. Ce n'est pas du travail.

Du travail, ce serait par exemple, dans une commission culture, d'inviter le directeur des affaires culturelles, les directeurs de l'école municipale de musique, de la Médiathèque, de l'école municipale d'arts plastiques, le président et le directeur de l'Escapade, mais aussi les

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



Conseil municipal

14 avril 2017

Réorganisation des commissions municipales

metteurs en scène des compagnies en résidence qui travaillent dans la ville, les responsables des maisons de quartier... pour élaborer ensemble la politique culturelle de la ville, pour réfléchir aux propositions artistiques pour la fête de la musique ou pour le concert du 14 juillet, pour rendre la culture accessible à tous, dans les quartiers, en proposant des petites formes qui donnent envie aux habitants des quartiers de pousser la porte de l'Escapade pour voir du théâtre.

Nous sommes aujourd'hui le 14 avril et nous ne savons pas qui se produira dans notre ville dans trois mois pour le 14 juillet. Avez-vous fait le choix, comme l'an dernier, d'inviter un artiste des années 80 ? On ne le sait pas. Pourquoi le choix d'artistes des années 80 en 2015 et 2016 ? On ne le sait pas. La commission culturelle ne s'est pas réunie et quand elle se réunit, aucun acteur du monde de la culture n'y participe. On n'y débat pas de programmation culturelle, on n'y débat pas des choix artistiques qui peuvent être ceux de la commune.

Je ne veux pas développer plus longtemps cet exemple, qui illustre bien à quel point les commissions municipales sont en fait des commissions factices, des chambres d'enregistrement pré-conseil municipal et pas les lieux de travail et de réflexion qu'elles pourraient être.

Notre groupe s'abstiendra donc sur cette délibération modifiant l'organisation des commissions municipales parce que c'est leur fonctionnement qu'il faut revoir.

David NOËL